



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 18451

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur l'attente d'une solution de la part des orphelins de guerre n'ayant pas bénéficié des précédentes mesures d'indemnisation. En effet, il avait été annoncé qu'un projet de réforme des précédents décrets était à l'étude et serait prochainement présenté et soumis à la concertation avec les associations représentatives. C'est dans ce cadre qu'une mission avait été confiée au préfet Jean Yves Audoin afin d'aboutir à une rapide concrétisation des promesses faites. Il le remercie de lui préciser l'État d'avancement de cette mission et à quelle date ces conclusions seront présentées.

Texte de la réponse

Comme cela a été annoncé au Parlement lors des débats budgétaires pour 2008, le préfet, Jean-Yves Audouin, a été chargé d'une mission d'étude juridique et financière sur ce sujet. Conformément à la demande des parlementaires en séance, les recommandations de cette mission seront présentées en juin 2008. Elles seront ensuite examinées par une commission consultative qui comprendra les associations concernées, y compris celles du monde combattant, à l'automne 2008. Le Gouvernement prendra ensuite les décisions qu'il estimera conformes à l'intérêt général.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18451

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1979

Réponse publiée le : 13 mai 2008, page 4007